

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	41

**de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
12 Place Camps - LOUVIE-JUZON**

DELIBERATION n°2009/13

L'An deux mille neuf et le jeudi 5 février à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 29 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des Eaux-Bonnes, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, PAROIX, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CARREY, CASADEBAIGT Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, LAUR, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, CLAVIER, HELIP, GANTCH, SOULE, CASENAVE, NOUGUE-DEBAT, TOUTU, MOUNAUT Marie-Josée, LAMOURE, HOURQUEIG.

Secrétaire de séance : Mme GANTCH

VOTE : à l'unanimité

Objet : Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Président propose de modifier le tableau des effectifs pour l'année 2009, suite à l'avancement de grades de certains agents et à un départ à la retraite.

Grade/Fonction	Catégories	Effectifs	Modifications		Effectifs
		au 01/01/09	Date	Supress° ou création	au 31/12/09
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché Territorial	A	1			1
TOTAL FILIERE		1			1
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien supérieur principal	B	0	01/04/2009	+ 1	1
Technicien supérieur	B	1	01/04/2009	- 1	
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	2	01/03/2009	- 1	3
			01/04/2009	+ 2	
Adjoint Technique 1ère classe	C	4	01/04/2009	- 2	3
			31/12/2009	+ 1	
Adjoint Technique 2ème classe	C	9	01/03/2009	+ 1	9
			31/12/2009	- 1	
Adjoint Technique 2ème classe - contractuel à temps partiel	C	1			1
TOTAL FILIERE		17			17
SANS FILIERE EN CDI					
Chargé de mission		1			1
Assistante du chargé de mission		1			1
TOTAL FILIERE		2			2
TOTAL GENERAL AU 31/12/09		20			20

Le Conseil Communautaire, le Président entendu, après en avoir délibéré,

APPROUVE les modifications apportées au tableau des effectifs pour l'année 2009.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président, Francis COUROUAU

